Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTE

La Direction de la sécurité sociale

Paris, le 13 février 2020

## Communiqué de presse

## Point de situation sur les cartes Vitale surnuméraires

À la suite de l'audition par la commission d'enquête lutte contre les fraudes aux prestations sociales à l'Assemblée Nationale, la direction de la sécurité sociale souhaite préciser les éléments sur le nombre de cartes Vitale surnuméraires sur la base des données actualisées au 31 décembre 2019.

**Ainsi, tous régimes confondus, 58,3 millions de cartes vitales actives étaient comptabilisées à la fin de l'année 2019 contre 59,4 millions à la fin de l'année 2018.**

Il est important de rappeler qu'avoir une carte Vitale ne signifie pas avoir des droits ouverts pour la prise en charge des soins par l'Assurance Maladie. La fonction première de la carte Vitale est de dématérialiser les paiements (remboursements des assurés et règlement des factures des professionnels de santé).

Par ailleurs, pour réduire le risque de fraude à la carte Vitale, de nombreuses mesures ont été prises par les régimes de sécurité sociale afin de sécuriser le système d'émission et de facturation :

- Liste d'opposition des cartes vitales,
- Nouvelle génération de cartes Vitale avec photo (Vitale 2),
- Mise en place d'un portail inter-régimes qui permet d'éviter l'émission d'une nouvelle carte si l'ancienne n'a pas été restituée ou invalidée,
- Mise en fin de vie des cartes Vitale dont les titulaires n'ont plus de droits ou dont les titulaires sont décédés ou radiés.

**Fin 2019, le nombre de cartes Vitale surnuméraires (régimes où le nombre de cartes Vitale valides est supérieur au nombre d'assurés) s'établit à 609 000 et ne concerne pas le régime général.**

Les actions menées par l'ensemble des régimes ont permis de réduire significativement le nombre de cartes Vitale surnuméraires qui se concentrent maintenant sur l'ex-RSI (244000 cartes surnuméraires), pour lequel les actions de fiabilisation sont en cours suite à l'intégration au régime général, ainsi que le régime des militaires de carrière (70 000) et le régime des mines (56 000) qui sont mobilisés par la direction de la sécurité sociale pour fiabiliser leur nombre de cartes Vitale actives.

**Contacts presse** :
Direction de la Sécurité sociale (DSS) : Thomas Jan : 01 40 56 67 68 – thomas.jan@sante.gouv.fr